

L'enquête publique sur la modernisation de la voie mère SNCF s'ouvre aujourd'hui

Procédure administrative obligatoire avant des travaux affectant le domaine public, l'enquête publique sur la modernisation de la voie mère SNCF débute aujourd'hui à Calais. Cinq permanences sont organisées à partir d'aujourd'hui.

PAR ÉRIC DAUCHART
calais@lavoixdunord.fr

CALAIS. C'est un sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et provoqué de nombreuses réunions entre les riverains et la SNCF. Avec l'agrandissement du port de Calais, le trafic fret est appelé à s'accroître de manière régulière pour atteindre 15 allers-retours quotidiens dans moins de vingt ans. Une circulation intensive qui nécessite la modernisation de la voie mère de la SNCF, entre le Pont-du-Leu et le port. Sont d'ores et déjà prévus des travaux de changement de menuiseries dans les habitations, la pose de murs anti-bruit le long des voies, l'installation de tapis anti-vibrations, la transformation des avertisseurs sonores...

UN TRAJET ALTERNATIF PROPOSÉ PAR LES HABITANTS

De plus, avant d'éviter le passage des trains derrière les habitations de la rue Dugay-Trouin, un tracé alternatif a été proposé par les riverains. Les trains longeraient ainsi le quai de la Loire pour traverser le site de l'ancienne usine Umicore avant de rejoindre le port via un chemin qui reste à définir (soit directement, soit en rejoignant la voie



Les riverains pourront exprimer leurs avis sur les tracés alternatifs à la voie mère.

mère zone des Dunes).

CINQ PERMANENCES

Tous ces aménagements font l'objet d'une enquête publique qui débute aujourd'hui pour se

terminer le jeudi 23 décembre. Toutes les personnes concernées peuvent ainsi consulter le dossier et donner leurs avis au commissaire-enquêteur qui assurera cinq permanences.

Le dossier est également disponible sur Internet (sur le site www.registre-numerique.fr). Les dates de rencontre du commissaire-enquêteur : aujourd'hui, de 9 heures à 12 heures, jeudi 2 décembre, de 14 heures à

17 heures, mercredi 8 décembre, de 14 heures à 17 heures, vendredi 17 décembre, de 14 h 30 à 17 h 30, et jeudi 23 décembre, de 14 heures à 17 heures. Le commissaire-enquêteur reçoit au service de l'urbanisme de Calais, 9, rue Paul-Bert.